

Accompagnement des bailleurs sociaux

DESCRIPTIF :

Les échanges entre l'équipe de l'ALEC et les bailleurs sociaux ont fait apparaître des pistes de collaboration :

- ➔ Les logements devenant de plus en plus performants (obligation BBC sur le neuf depuis 2013) il paraît primordial de sensibiliser les usagers de ces futurs logements à l'utilisation de ceux-ci, afin de garantir les performances énergétiques et la qualité sanitaire de l'air intérieur (étanchéité à l'air, ventilation performantes, entretien, etc.)
- ➔ Les programmes d'accèsion à la propriété dans le domaine des logements sociaux ont fait apparaître dans ces bâtiments des copropriétés privées permettant de régir leur fonctionnement. Les bailleurs sociaux restent généralement copropriétaires majoritaires mais les décisions se prennent maintenant en assemblée générale. Le montage de projet de rénovation énergétique est donc modifié. Une sensibilisation et un accompagnement des copropriétaires et des chargés de gestion dans la mise en œuvre de programme de rénovation énergétique est nécessaire à la préparation des votes d'assemblée générale.

RÉSULTATS ATTENDUS / OBTENUS :

- ➔ Création de livrets d'accueil pour les usagers de bâtiments BBC,
- ➔ Information et sensibilisation des chargés de clientèle et gestion locative,
- ➔ Information et sensibilisation des gardiens d'immeubles aux économies d'énergie.

PARTENAIRES DU PROJET :

ADEME, Région Grand Est, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Métropole du Grand Nancy, bailleurs sociaux.

CONTACT :

Guillaume LAVIER, directeur de l'ALEC Nancy Grands Territoires
Tél. 03 83 37 25 87 – Mail. guillaume.lavier@alec-nancy.fr